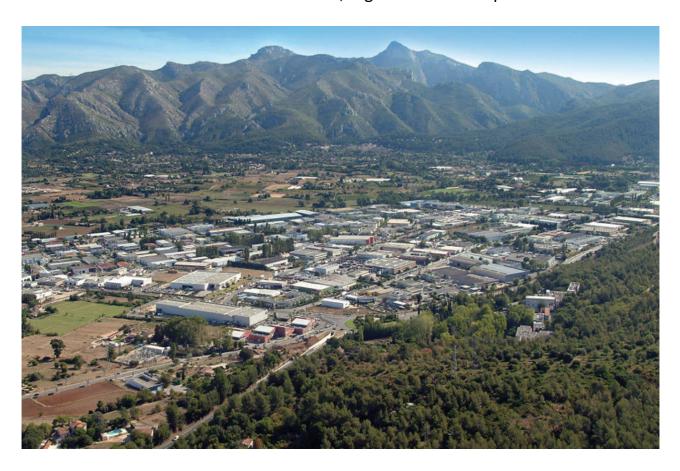
Métropole Aix Marseille Provence

Agir sur l'imperméabilisation pour tendre vers un modèle renouvelé de métropole méditerranéenne

Bassins versants de l'Huveaune et de l'Arc, région Provence-Alpes-Côte d'Azur



∠ Le territoire

La Métropole Aix-Marseille-Provence rassemble 92 communes et 1,8 millions d'habitants, soit plus de 90 % du territoire des Bouches du Rhône. L'organisation institutionnelle répartit progressivement de 2016 à 2020 les compétences entre trois niveaux : la commune, le conseil de territoire et la métropole.

Ce territoire bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel à préserver, et particulièrement sensible aux risques naturels d'inondation comme d'incendie, mais doit également rattraper un déficit important en matière de transports en commun, de logements et d'emplois.

Trois sites-test sont représentatifs de la diversité du territoire :

 Réaménagement d'une zone d'activités existante dans un champ d'expansion des crues à Aubagne-Gémenos

La zone d'activité pose cette problématique d'évolution d'un tissu existant en lien avec une optimisation des systèmes d'assainissement et la réduction du risque d'inondation pour les pluies fréquentes. Il s'agit d'y :

- comprendre le fonctionnement hydraulique dans toute sa complexité et plus particulièrement les problèmes et les lieux de dysfonctionnement ;
- définir les possibilités physiques de dispositifs hydrauliques alternatifs envisageables en intégrant les contraintes particulières à la zone : transport poids lourd, émiettement foncier ;
- évaluer les gains possibles sur les quantités d'eau collectés et leur impact sur la réduction de la vulnérabilité.
 - Bassin versant centre-ville et secteur des facultés d'Aix-en-Provence

Ce secteur recoupe des tissus très différents allant du centre historique, des faubourgs continus du XIXème siècle, des lotissements de maisons individuelles des années 1930 à 1950, des grands collectifs des années 1960 à 1980... Il

s'inscrit sur plusieurs bassins versant hydrauliques et dénombre 6 exutoires qui se rejettent dans l'Arc sur une distance d'un kilomètre. L'ambition sera ici :

- de travailler l'ensemble de la séquence ERC,
- d'intégrer aux opérations d'intensification du tissu urbain la gestion des eaux pluviales et des axes d'écoulement en milieu urbain.
 - Extension d'une zone urbanisée à des fins d'aménagement d'un EcoQuartier à Coudoux

Ce secteur situé en continuité de l'urbanisation existante où la commune envisage de créer une zone d'urbanisation à vocation d'habitat et d'équipements est traversé du nord au sud par un axe d'écoulement générant un aléa inondation d'intensité faible à modérée. Le site est également concerné par la présence d'infrastructures de surverse du canal de Marseille.

L'enjeu est de renouveler les pratiques d'aménagement dans un projet d'extension, et de :

- prendre en compte de l'axe d'écoulement existant dans l'aménagement urbain (principe d'inconstructibilité);
- raccorder le nouveau quartier au système d'assainissement existant et analyser l'impact sur ce dernier, mettre en place des mesures alternatives,
- de travailler l'ensemble de la séquence ERC.

∠ Les enjeux de l'atelier

L'atelier aura pour ambition générale de développer un modèle renouvelé d'aménagement de métropole méditerranéenne durable et résiliente, et de montrer que des solutions adaptées doivent être révélées et mises en œuvre dont la gestion de l'eau dans toutes ses dimensions.

Il s'agit d'aboutir à une stratégie globale et applicable à l'échelle de la Métropole, et de produire des éléments pour :

- Démontrer la faisabilité de développements urbains respectueux du cycle de l'eau: la dimension expérimentale est essentielle, et doit montrer qu'il est possible, à l'occasion d'opérations de renouvellement ou de développement urbain, de prendre en compte le cycle de l'eau et les milieux aquatiques tout en préservant la faisabilité d'une opération, en se fondant sur les dispositions du SDAGE 2016-2020 du bassin Rhône-Méditerranée incitant les documents de planification à prévoir, en compensation de l'ouverture de zones à l'urbanisation, la désimperméabilisation de surfaces déjà aménagées.
- Contribuer à la mise en œuvre par la Métropole des compétences transférées au 1^{er} janvier 2018 en termes de planification et de gestion de l'eau, en particulier sur les PLUI, SCOT et la GEMAPI.

Le test conduit sur plusieurs sites permettra d'associer interventions de niveau métropolitain et actions du niveau des territoires ou des communes. Des orientations pourront ainsi être partagées et définies, permettant de cadrer l'action des différents niveaux de gouvernance de la Métropole dans leurs champs de compétence respectifs. L'objectif réside en outre dans la bonne articulation des travaux conduits sur trois sites-test (Zone d'activité des Paluds à Aubagne-Gémenos, Bassin versant centre-ville d'Aix-en-Provence, futur EcoQuartier à Coudoux) avec l'approche globalisée recherchée dans le but de préfigurer une véritable stratégie de la métropole AMP dans le domaine.

∠ L'équipe projet

La maîtrise d'ouvrage

DREAL PACA: Perrine PRIGENT, Jérôme BOSC, Nathalie QUELIN

DDTM des Bouches-du-Rhône : Luce GOUDEDRANCHE, Julien LANGUMIER Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : Claire FLOURY, François ROBERI

Les collectivités engagées dans l'atelier

Métropole Aix-Marseille-Provence

L'équipe pluridisciplinaire

L'agence Thierry Maytraud (ATM) mandataire, spécialisée sur les domaines de l'écologie urbaine en lien avec l'aménagement, et plus particulièrement sur tout ce qui touche à « l'eau dans la ville ».

L'agence AScA est un bureau d'étude pour la gestion de l'environnement spécialisé dans la co-production participative et l'analyse stratégique.

Les premiers partenaires associés

Gestionnaires de cours d'eau, de zones d'activité, AUPA, AGAM, CAUE13, IUAR ...